



## EDITO

En septembre dernier, suite à la démission de Nicolas Joyau, le Comité syndical m'a accordé sa confiance et m'a confié la responsabilité du poste de Président d'Eau du bassin caennais. Le second semestre aura été pour moi synonyme de prise de connaissance de l'ensemble des dossiers, et en particulier ceux concernant la protection de la ressource.



Dans un premier temps, nous avons pu achever la stratégie de protection de la ressource du syndicat qui se veut ambitieuse pour reconquérir la qualité de l'eau et préserver sa quantité pour les 6 ans à venir. Ces objectifs s'appuient sur notre volonté de dialogue et d'échanges avec la profession agricole, mais également l'ensemble des parties prenantes, afin de mettre en place une bonne concertation.

Telle fut d'ailleurs notre méthode pour entériner le travail mené par l'équipe au sujet de l'harmonisation de nos plans d'actions pour les aires d'alimentation de captages prioritaires et sensibles. Validé en février de cette année en comité

syndical, le plan d'action unique a été préalablement proposé en comité de pilotage élargi en novembre 2024 afin de s'assurer de l'adhésion de tous à la démarche. Cette approche va nous permettre de gagner en lisibilité auprès des acteurs agricoles en proposant une cohérence territoriale tout en permettant une mise en œuvre efficiente des actions.

Dialogue et échanges toujours dans le cadre de rencontres avec la visite de l'exploitation de M. de Lesquen en novembre 2024 et du GAEC du Croquet en février 2025 ou je me suis rendu avec écoute et attentions.

Nous abordons l'année 2025 avec des nouvelles actions et dispositifs. En premier lieu, les Paiements pour Services Environnementaux (PSE), qui permettent de rémunérer les agriculteurs mettant en place des actions favorables à la protection de la ressource. Deux axes composent notre PSE ; un dédié à l'agriculture conventionnelle et un autre spécifique à l'agriculture biologique. En second lieu, la mise en place d'un Groupe 30 000 Ecophyto en émergence sur l'AAC de Langrune-Luc. Selon les résultats et la volonté d'autres professionnels de se mobiliser, cette expérience pourra se développer à l'échelle d'autres AAC de notre territoire.

Notre objectif reste la protection de la ressource, mais nous sommes convaincus qu'elle ne s'opérera que dans le dialogue et l'échange constructif avec les acteurs du territoire.

**Le Président d'Eau du bassin caennais**

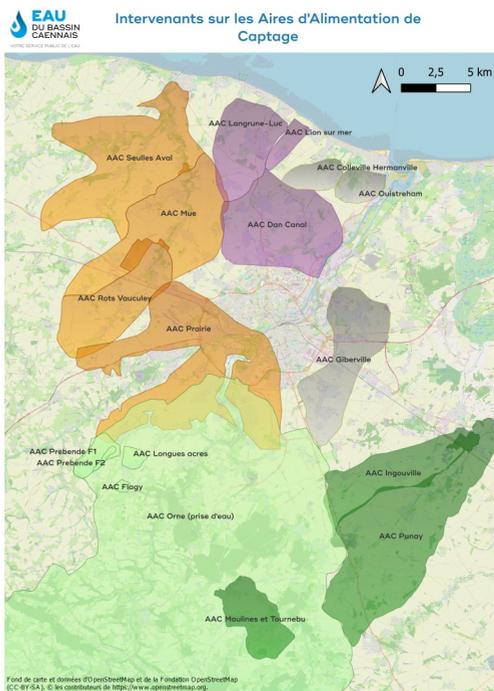
**Jean-Marie GUILLEMIN**

## VIE DE L'EQUIPE

Gwennaëlle Amand a quitté, ses fonctions au sein de l'équipe en charge des Aires d'Alimentations de Captages, fin avril 2025, pour un nouveau projet professionnel.

Une campagne de recrutement est actuellement en cours pour assurer son remplacement. En attendant, Cindy Leroux et Samuel Dufresne prendront le relais en intérim sur les AAC concernées et seront vos interlocuteurs pendant cette période de transition.

Dans l'équipe, vous pouvez aussi échanger avec Laurent Arnauld qui suit les périmètres de protection, Margot Peluchon qui suit les actions relatives au développement de filières et aux paiements pour services environnementaux ou Mickaël Marie, l'assistant du service.



### Référent de l'AAC

- Cindy LEROUX : [cindy.leroux@caenlamer.fr](mailto:cindy.leroux@caenlamer.fr) - 02.14.37.26.12
- Samuel DUFRESNE : [s.dufresne@caenlamer.fr](mailto:s.dufresne@caenlamer.fr) - 02.14.37.26.11
- En intérim : Samuel DUFRESNE
- En intérim : Cindy LEROUX





## AU FIL DES PROGRAMMES

**Communication** : Eau du bassin caennais mène, depuis plusieurs années, des démarches de protection vis-à-vis de la ressource en eau. Pour ces actions, le syndicat a besoin de l'investissement de tous. Eau du bassin caennais a souhaité mettre en avant ces acteurs qui, au quotidien, intègrent la protection de la ressource en eau dans leurs réflexions. Découvrez-les dans les vidéos diffusées sur le site d'Eau du bassin caennais ! Plusieurs thématiques sont abordées : les enjeux du territoire, l'agriculture biologique, les cultures à bas niveaux d'intrants, l'optimisation azotée et les alternatives aux produits phytosanitaires.

<https://www.eau-bassin-caennais.fr/eau-du-bassin-caennais-valorise-les-pratiques-agricoles-favorables-a-la-ressource-en-eau/>

**Travail sur les filières à bas niveau d'intrants (BNI)** : Suite à une étude sur l'évaluation des potentiels de développement de cultures BNI, Eau du bassin caennais va travailler au développement du sarrasin, des légumineuses et du miscanthus sur les Aires d'Alimentation de Captage.

**Objectif** : favoriser les débouchés pour encourager les cultures BNI afin de réduire le recours aux produits phytosanitaires et aux intrants azotés.



## A VOS AGENDAS

La **Fête de la Bio** revient en Normandie pour sa 25<sup>ème</sup> édition, les 14 et 15 juin 2025, dans la Manche, au cœur du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

L'analyse des pressions sur la qualité des eaux du bassin et les aides du 12<sup>e</sup> programme d'intervention 2025-2030 de l'agence de l'eau pour répondre aux enjeux de la qualité des eaux sont au menu des **forums territoriaux 2025**. Élus, agriculteurs, entreprises, associations, chambres consulaires, ces forums sont des [rencontres pour vous informer et échanger](#).

## REPÈRES



Cette année, il n'y aura malheureusement pas d'appel à projets Matériel de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN). Cependant, d'autres aides à l'investissement en matériel agricole existent ; **contactez l'équipe d'EBC**

La **nouvelle édition de l'Observatoire régional de la Bio** vient de paraître. En intercultures, la **cameline** permet de réaliser 3 cultures en 2 ans ; elle revient sur le devant de la scène grâce à ces nombreux atouts [agronomiques](#) et à de nouveaux débouchés liés à la [décarbonation du secteur aérien](#)

[Quelles légumineuses](#) associer aux colzas afin de réduire insecticide, herbicide et engrais azotés ?

## CRÉATION D'UN GROUPE 30 000

Dans le cadre du Comité de pilotage (COFIL) en charge de la construction du programme d'actions de l'AAC de Langrune-Luc, les **CIVAM de Normandie** ont proposé d'expérimenter la création d'un **groupe Ecophyto 30 000** en émergence. Le COFIL a validé la proposition. Après quelques mois de communication et de mobilisation, c'est un groupe de 9 exploitants de l'AAC qui se sont portés volontaires pour entamer une première année expérimentale.

### Un Groupe 30 000 , qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un collectif constitué d'agriculteurs qui se regroupent pour tester et mettre en place des systèmes et des techniques économes en produits phytopharmaceutiques, systèmes et techniques déjà testés et éprouvés par le réseau DEPHY ou par d'autres acteurs. Le financement est assuré par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, dans le cadre d'un appel à projets de la DRAAF.



Afin de définir les axes d'amélioration, le fonctionnement du groupe repose avant tout sur les besoins et les convictions des membres ainsi que sur l'échange et le partage entre eux. Chaque action est envisagée d'un point de vue agronomique, économique et environnemental.

Le projet fédère les membres autour d'un même projet, il permet d'avancer ensemble dans une même direction, de se rassurer, d'échanger, d'innover, de capitaliser ses réussites et identifier ses difficultés...

Le projet fédère les membres autour d'un même projet, il permet d'avancer ensemble dans une même direction, de se rassurer, d'échanger, d'innover, de capitaliser ses réussites et identifier ses difficultés...

### La suite ?

A ce stade, le groupe est en démarche d'émergence qui préfigure, selon la décision du groupe à la fin de l'année, une officialisation en groupe 30 000 qui sera validé par un comité de sélection (DRAAF, Agence de l'Eau) à partir de l'année prochaine.

Les résultats de cette première approche vous seront communiqués dès que possible, et nous resteront attentifs aux envies que cela pourrait générer sur d'autres AAC.

### Votre contact : Baudouin des CIVAM Normands

Ingénieur Agronome d'Unilasalle Beauvais, j'ai rejoint le Réseau des CIVAM Normands (RCN) en octobre 2023 en tant qu'animateur systèmes herbagers et grandes cultures. Mes missions portent sur l'accompagnement individuel d'exploitation, de la formation technique.

Baudouin Grassin — 06.22.45.71.94

[baudouin.grassin@civam.org](mailto:baudouin.grassin@civam.org) ou

Samuel Dufresne — 06.18.59.38.13

[s.dufresne@caenlamer.fr](mailto:s.dufresne@caenlamer.fr)



## POUR TOUTES QUESTIONS, VOS CONTACTS :

Samuel Dufresne : 02 14 37 26 11  
[s.dufresne@caenlamer.fr](mailto:s.dufresne@caenlamer.fr)

Cindy Leroux : 02 14 37 26 12  
[cindy.leroux@caenlamer.fr](mailto:cindy.leroux@caenlamer.fr)







# LES DIAGNOSTICS AGRICOLES OÙ EN SOMMES NOUS ?

## 21

exploitations  
engagées

Depuis 2022, le programme Diagnostics Agricoles permet aux **exploitants volontaires** de bénéficier de **conseils personnalisés** pour adapter leurs pratiques au regard de la protection de la ressource. Une première étape consiste à faire une photographie de l'exploitation avec une liste de préconisations d'amélioration. L'agriculteur choisit ensuite dans cette liste les actions qu'il souhaite retenir pour les mettre en œuvre avec un accompagnement technique possible.

Ce dispositif est conduit avec la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, prestataire d'EBC.

### Répartition des surfaces par AAC

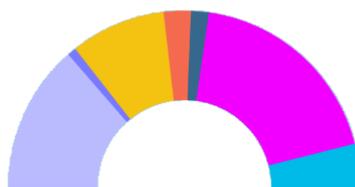
# 2 760

## HECTARES DIAGNOSTIQUES

47 % en grandes cultures

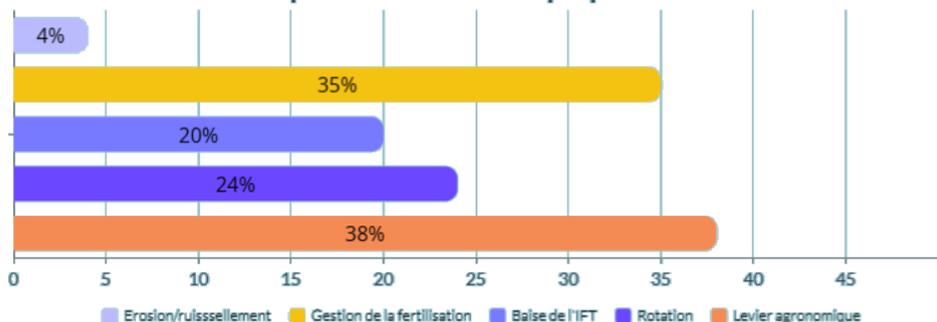
43 % en polyculture élevage

10 % en agriculture biologique



MUSA LION S/MER DAN CANAL ROTS  
PRAIRIE EVRECY ORNE MOULT

### Répartition des actions proposées



### Répartition des accompagnements dans les choix d'engagements des agriculteurs





# LES DIAGNOSTICS AGRICOLES ILS TÉMOIGNENT

Exploitant en grandes cultures, je cultive 170 hectares situés entre Escoville et Colomby Anguerny. Je fais essentiellement des céréales de printemps, des cultures d'automne, blé et colza, du lin fibre d'hiver et de printemps ainsi que de la pomme de terre de consommation.

Etant déjà intégré dans le comité de pilotage de l'AAC de MUSA, mes motivations pour intégrer le dispositif était surtout un moyen de tester une action mise en place.

Être dans l'échange, établir un bilan sans que ça ne soit à risque et faire un point d'étape de son exploitation est intéressant. C'est une démarche constructive sans être chronophage, ça reste pragmatique, technique et cela permet de découvrir des méthodes. Ce qui m'a particulièrement intéressé, concerne la problématique ray-grass, et un des leviers proposés consiste à faire succéder deux cultures de printemps (Mais et Orge de printemps).

Il faut être ouvert, s'il y a des innovations aujourd'hui qui sont accessibles économiquement et techniquement parlant. Le diagnostic m'a conforté dans ma posture de limiter mon utilisation aux produits phytosanitaires comme je peux, j'utilise des produits de biocontrôle, du fumier...

Ce qui pourrait être un plus pour faire évoluer le dispositif serait de mettre en place un groupe de travail, un temps d'échange en groupe avec les agriculteurs impliqués.



**Benoît LEFEBURE—Agriculteur—ESCOVILLE**



En tant que conseillère cultures à la Chambre d'Agriculture de Normandie, j'assiste les techniciens d'EBC au niveau des diagnostics des exploitations des AAC. L'objectif est d'avoir une vision globale des systèmes de cultures sur le plan agronomique, dans le cadre de la préservation de la ressource en eau. Après un 1<sup>er</sup> rdv je propose des pistes d'amélioration personnalisées selon les problématiques de chaque exploitation (rotation, intervention phytosanitaires, couverts végétaux...). J'apporte un regard extérieur et met en avant des points de changement ce qui permet aux agriculteurs de s'interroger sur leurs pratiques qu'ils font, bien souvent, par habitude depuis de nombreuses années.

**Loélia PICARD—Conseillère grandes cultures—Chambre d'agriculture de Normandie**

Installé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 en reprise de l'exploitation de mon père, je cultive 110ha en grandes cultures et possède 30ha de prairies pour l'élevage de 40 mètres charolaises. Ma rotation est plutôt longue (blé, orge d'hiver, colza, lin d'hiver, pois de printemps et betteraves fourragères).

Je me suis impliqué dans les diagnostics suite à un contact avec EBC qui a su me convaincre. Je pense que concernant l'eau il y a toujours des choses à améliorer. Nous devons nous adapter continuellement et notamment face à la diminution des produits disponibles.

Le diagnostic est essentiellement basé sur l'échange, et le regard extérieur sur la conduite de l'exploitation est un plus permettant une prise de recul. Cela permet également de se projeter sur l'avenir.

Installé depuis peu, je ne peux pas me permettre des prises de risques dans mes ITK pouvant influencer sur ma rentabilité. Les échanges autour du diagnostic et plus particulièrement sur les couverts (assiduité dans leurs mises en place et choix des variétés) ont été bénéfique pour moi. Les solutions proposées ne me prennent pas plus de temps, ce qui est important pour moi.

L'accompagnement individuel proposé permet de mettre en lumière concrètement les bénéfices du couvert. C'est rassurant et cela permet de changer son regard sur ses habitudes.

En conclusion, le diagnostic agricole proposé est bénéfique. Basé sur les échanges de connaissances, il n'y a pas de jugements et c'est gratuit.



**Luc OBLIN—Agriculteur—BIEVILLE-BEUVILLE**

**POUR TOUTES QUESTIONS, VOS CONTACTS :**

Samuel Dufresne : 02 14 37 26 11  
s.dufresne@caenlamer.fr

Cindy Leroux : 02 14 37 26 12  
cindy.leroux@caenlamer.fr



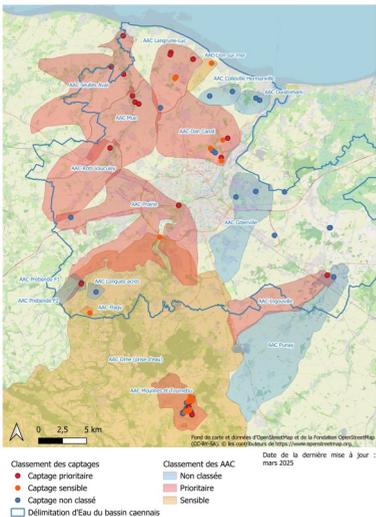
# ZOOM SUR ... LE PAU

## LE PROGRAMME D' ACTIONS UNIQUE (PAU)

Depuis 2022, les huit premiers programmes d'actions ont été déployés sur le territoire d'Eau du bassin caennais. Nous sommes actuellement à mi-parcours pour les premiers programmes.

Avec ce recul, l'équipe a travaillé à la mise en place d'un programme d'actions unique pour l'ensemble de nos aires d'alimentation de captages, classés prioritaires ou sensibles.

EAU DU BASSIN CAENNAIS  
Classement des captages et Aires d'Alimentation de Captages d'Eau du bassin caennais



Ce travail, coconstruit avec les acteurs du territoire (élus, agriculteurs, associations ...) ainsi que les partenaires techniques et financiers, a été élaboré dans un souci de cohérence territoriale, d'efficacité et de lisibilité de notre action. Tous les agriculteurs des AAC pourront ainsi disposer des mêmes dispositifs.

Dans la continuité des programmes préexistants, des actions visant à améliorer la qualité de l'eau sont proposées sur la base du volontariat tel que les diagnostics agricoles, les campagnes de reliquats azotés et le lancement cette année des paiements pour services environnementaux (PSE).

Le syndicat a adopté ce programme d'action unique lors de son comité syndical du 11 février 2025. Conformément aux programmes déjà en place, ce programme d'action unique s'étendra également sur une durée de 6 ans, pour se caler aux documents de stratégie de la protection de la ressource du syndicat et au programme d'aide de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

### Des campagnes de reliquats

- Des mesures annuelles REH/RSH financées à 100% couplées aux données de fertilisation
- Un réseau d'agriculteurs volontaires
- Une synthèse à l'échelle du territoire

### Quels avantages ?

Vous bénéficiez gratuitement, pendant 3 ans, d'un reliquat entrée et d'un reliquat sortie hiver sur une (ou plusieurs) parcelle(s).

### Des diagnostics agricoles

- Un diagnostic des pratiques financé à 100%
- Des propositions qui intègrent la faisabilité technique et une approche économique
- L'application des préconisations laissée à l'appréciation de l'exploitant
- Un accompagnement technique pendant 3 ans

## DANS LE RÉTRO ...

Depuis 2022, des métabolites de la chloridazone sont retrouvés dans l'eau potable du territoire, en concentration importante. La chloridazone était essentiellement utilisée comme herbicide sur les betteraves. Anciennement culture reine dans la plaine de Caen avant la fermeture de Cagny, la betterave reste une culture solidement implantée en France, la plaçant premier producteur européen. **Mais connaissez-vous son histoire ?**

La **betterave sucrière** (à ne pas confondre avec la betterave alimentaire) est une résultante du blocus continental de Napoléon de 1806 à 1814. Les autorités impériales avaient alors interdit les importations de sucre anglais. La découverte en 1747 de la cristallisation possible du sucre de la betterave, par un chimiste allemand va ouvrir la perspective d'une production en métropole pour répondre aux besoins grandissants de sucre. La betterave a depuis élu domicile dans le nord de la France, où elle est produite en rotation avec le blé et la luzerne. Le climat et les champs plats qu'on y trouve permettent de produire un rendement optimal.

Sa production représente aujourd'hui 400 000 ha ; la production alimentaire pour **17% les biocarburants, 30% le sucre alimentaire**. La filière betterave est ainsi stratégique en matière de souveraineté nationale, aussi bien alimentaire qu'énergétique. Si sur notre territoire Cagny a fermé ses portes, 21 sucreries subsistent au niveau national. Au niveau de la plaine de Caen, **l'arrêt de la betterave a conduit à la perte d'une tête de rotation et a réduit la part de cultures de printemps**. Les assolements ont dû être revus. Leur diversification demeure un levier important aussi bien au niveau agronomique que pour la qualité de l'eau du territoire.

